



# CREFAD AUVERGNE

9, rue sous les Augustins – 63 000 Clermont-Ferrand – TÉL. 04 73 31 50 45 - FAX : 04 73 31 15 26 – secretariat@crefadauvergne.org  
Numéro de SIRET 349 638 171 000 26 – Organisme de formation déclaré sous le N° 83630020463 (ceci ne vaut pas agrément de l'État)

**Formations professionnelles 2018 pour acteurs sociaux et citoyens**  
Évoluer, développer, accompagner le changement  
avec la formation professionnelle tout au long de la vie

## Construire une démarche d'accompagnement des porteurs de projets dans la durée

Accueillir un jeune en service civique, accompagner la mise en place de projets individuels ou collectifs (de la définition du projet à son financement), appuyer l'émergence et la pérennisation de projets associatifs, accueillir et accompagner les personnes souhaitant vivre et travailler sur un territoire, accompagner des personnes faisant face à des difficultés... Toutes ces situations relèvent du champ de l'accompagnement, mais il n'est pas toujours aisé de cerner les différentes tâches qui relèvent de la fonction d'accompagnateur.

C'est pour cette raison que les praticiens de l'accompagnement ont régulièrement besoin d'alimenter leurs réflexions sur ce qu'accompagner veut dire, au regard de leurs pratiques.

L'accompagnement se construit à la frontière de logiques diverses : former, enseigner, aider ou conseiller. La définition minimale de toute forme d'accompagnement est : être avec et aller vers, sur la base du partage. L'accompagnement se dote d'une double dimension de relation et de cheminement. Il ne se conçoit que dans la durée, avec un début, un développement et une fin. L'action se règle à partir de l'autre, de ce qu'il est, de là où il en est, et elle est très souvent justifiée par un défi de changement pour la personne qui sollicite ce soutien. Autrement dit, l'accompagnement est basé sur une « mise en relation » qui précède une « mise en chemin » et chaque entité accompagnée/accompagnateur constitue une matrice relationnelle différente.

Malgré la complexité de ce terme et de ses usages, il est néanmoins possible de poser des repères pour que l'accompagnement devienne une dynamique à engager et un élan vers une visée, qui permette d'aider autrui à faire les choix qui orientent ses projets. Cette complexité impose de savoir où l'on va, ce que l'on fait, et de se doter de références pour être en mesure d'opérer des choix dans la manière de mettre en œuvre son accompagnement.

### Objectifs :

#### • Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement :

- être capable de définir sa pratique au regard des différents publics et de leurs besoins
  - prendre conscience de sa pratique et ce qu'elle produit,
  - définir le mot « accompagnement » et être en mesure de savoir pourquoi on l'utilise
  - faire évoluer ses références, ses connaissances et ses outils
  - transposer ses compétences d'accompagnement d'individus dans des situations d'accompagnement de groupes
- Réfléchir à sa place et son rôle d'accompagnateur :
- comprendre la dynamique et les besoins d'une personne, selon sa demande, sa situation, le "contrat" qui nous lie à elle, ses objectifs et son évolution au cours de l'accompagnement
  - développer des attitudes d'expression, d'écoute et d'affirmation adaptées aux situations d'accompagnement
  - savoir se positionner le plus finement possible entre distance et proximité dans la relation d'accompagnement

#### • Formaliser ou faire évoluer sa proposition d'accompagnement :

- clarifier les objectifs de l'accompagnement (objectifs personnels et objectifs de l'entité pour laquelle on agit)
- s'enrichir de différentes méthodes et pratiques pour se créer sa propre méthodologie d'accompagnement
- être en mesure de définir le cadre de l'accompagnement proposé (décrire, écrire, communiquer)

### Compétences développées :

Accompagnement adapté de différents publics – utilisation d'outils spécifiques – plus grande conscience de sa pratique en lien avec les enjeux de celle-ci – écoute et interaction avec les personnes accompagnées – communication interpersonnelle

**Dates :** Mercredi 2 mai, jeudi 3 mai, vendredi 4 mai 2018

**Durée et lieu :** 21 heures (3 jours) - Clermont-Ferrand – Locaux du Crefad Auvergne

(suite au verso)

**coût :** 546 euros – le Crefad Auvergne n'est pas assujéti à la TVA.

### Public visé :

Toute personne en situation professionnelle d'exercer la fonction d'accompagnateur.

Accompagnateur de porteurs de projets au sens large : projets qui s'inscrivent dans des démarches d'insertion, de création, de réalisation d'un projet (professionnel, associatif, citoyen), d'installation sur un territoire, etc.

### Attentes / questions :

- Quelle place adopter dans l'accompagnement ? (implications personnelles, différence entre conseil et accompagnement, repérage des besoins et attentes de la personne accompagnée)
- Comment développer les capacités des personnes accompagnées ? Comment amener une personne à réfléchir et agir par elle-même ?
- Dans quelle mesure mon avis a-t-il sa place dans l'accompagnement ?
- Comment ne pas se substituer aux porteurs de projet dans la prise de décision ?
- L'accompagnement dans la durée : comment définir un cadre, des échéances, une régularité, le déroulé, le suivi ?
- Quelles différences entre accueil collectif de porteurs de projets et accueil individuel ?

### Situations ou champs d'intervention :

définition de projets professionnels ou de création d'activité / accompagnement, accueil et mobilisation de jeunes (services civiques, tutorat, montage de projets collectifs...) / construction ou développement de projets collectifs, associatifs / installation d'une activité dans un territoire, accueil et mise en réseau.

### Préalable(s) requis :

Etre déjà impliqué à titre professionnel dans une fonction d'accompagnateur ou une structure qui pratique l'accompagnement de personnes dans leurs démarches et de projets de divers types.

### Contenu :

Appropriation de ressources autour de la notion d'accompagnement : étymologie, définitions, histoire de l'utilisation du terme, domaines d'utilisation, approfondissements de divers aspects (notamment les notions de « mise en relation » et

de « mise en chemin »)

Construction de méthodes et de repères à partir des pratiques et problématiques des participants

Intervention de professionnels chargés d'accompagnement dans différents domaines (ou champs d'intervention) : témoignage, partage d'expériences et de points de vue

Travail sur les attitudes interactives, entraînement à l'expression et à l'écoute

Étude de cas et mises en situations concrètes

Appropriation d'outils et réflexions pour construire ou affiner une méthodologie d'accompagnement

### Formateur(ice/s) :

Mathilde PINOT (formatrice d'adultes, chargée du fonctionnement des dispositifs d'accompagnement de porteurs de projets de création d'activités au Crefad Auvergne)

### Planning :

Mercredi 2 mai 2018 - 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Jeudi 3 mai 2018 - 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Vendredi 4 mai 2018 - 9h00-12h30 et 13h30-17h00

### Coût horaire :

26 euros par heure

### Document délivré en fin de formation :

Attestation de participation

### Responsable des dossiers administratifs :

Évelyne GONZALEZ